



ILLIWAP - RESTEZ INFORMÉ



TÉLÉCHARGER L'APPLICATION ILLIWAP



Sur votre Google Play
(Android)



Sur votre AppStore (iOS)



Ou en scannant le QRCode
via le lecteur intégré.

ILLIWAP, L'ACTUALITÉ

PÉRENNIE EN TEMPS RÉEL !

La municipalité a souscrit à un abonnement à l'application ILLIWAP accessible sur **smartphone**. En vous abonnant, vous pourrez recevoir les informations de la commune directement sur votre téléphone (événements, animations, incidents, coupure d'eau, d'électricité, alertes, déviations...).

Illiwap, c'est complètement **gratuit et sans inscription** (pas de coordonnées à fournir, pas d'Email, ni de numéro de téléphone...).

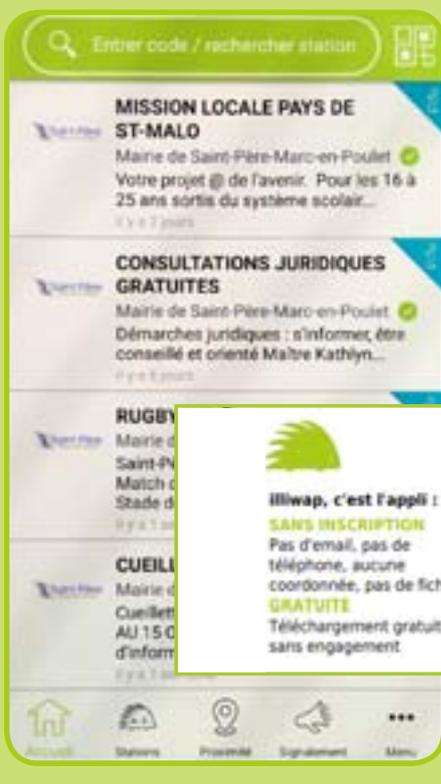
Pour s'abonner : 3 étapes :

- 1- Téléchargez l'application Illiwap (sur Google Play ou iOS)
- 2- Recherchez la commune dans la barre « rechercher une station »
- 3- Cliquez sur le bouton « suivre ». C'est terminé !

Vous recevrez les notifications sur votre smartphone.

Tous les messages resteront disponibles 30 jours dans le fil d'actualité.

Faites connaître cette nouvelle application à vos proches.



Illiwap, c'est l'appli :
SANS INSCRIPTION
Pas d'email, pas de téléphone, aucune coordonnée, pas de fichier
GRATUITE
Téléchargement gratuit et sans engagement

MARCHÉ DE NOËL



LE MARCHÉ DE NOËL N'AURA PAS LIEU. L'annulation de la manifestation est une conséquence directe des chiffres inquiétants de l'épidémie de Covid-19. En effet, l'équipe municipale, a pris la décision la plus raisonnable au vu de la situation sanitaire et ce aux fins de protéger la santé de tous. Rendez-vous l'année prochaine !

SIVU «Animation à la Vie Sociale»



CENTRE DE LOISIRS : accueil des enfants tous les mercredis, inscriptions par téléphone ou courriel le mardi avant 12h.

ANIMATION ADOS (11 - 17 ANS) :

La situation sanitaire nous oblige à annuler le séjour ski 2021 .

Retrouvez le programme d'animations sur le site internet du Sivu.

Courriel : enfancejeunesse.sivu@orange.fr

Tél : 02 23 16 05 47 - 06 77 10 31 48 - Site internet : <http://sivu35430.fr>



La Vague des Mots

La bibliothèque de Saint-Père
Propose aussi des jeux de société !

Sur le même principe que la bibliothèque, petits et grands peuvent emprunter des jeux de société.

Mercredi de 10h à 12h et 16h à 18h
Vendredi de 16h à 18h30
Samedi de 10h à 12h

Règlement et tarifs consultables sur place.

**Plus de 200 jeux
A partir de 18 mois**

Pour voir la liste des jeux :
<https://bibliothequesaintpere.wordpress.com/ludothèque/>




DÉCLARER SES RUCHERS



UNE OBLIGATION ANNUELLE ! Apiculteur, vous avez jusqu'au 31 décembre pour déclarer vos ruchers, dès la première colonie d'abeilles détenue, en ruches, ruchettes ou ruchettes de fécondation. Cette formalité permet de connaître l'évolution du cheptel apicole, d'améliorer la santé des abeilles et de mobiliser les aides européennes (filière apicole). Déclaration sur : mesdemarches.agriculture.gouv.fr.

GRETA EST-BRETAGNE



VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE.

Réunions d'information organisées au Lycée Maupertuis à Saint-Malo, par le GRETA Est-Bretagne avec le soutien du Fonds Social Européen : lundi 16 novembre à 14h30 ; lundi 7 décembre à 15h30 et mercredi 13 janvier à 10h. Inscription obligatoire sur <https://francevae.fr/>

LISTES ÉLECTORALES



ÉLECTIONS 2021 : DÉPARTEMENTALES ET RÉGIONALES.

Pour voter, il faut être inscrit sur les listes électorales.

- **S'inscrire** : soit sur internet : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396> ; soit à la mairie, muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile au nom du demandeur.
- **Vérifier que vous êtes bien inscrit** : en vous connectant sur internet : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R51788>.
- **Corriger une erreur d'état-civil** : vous avez remarqué une erreur sur votre carte électorale, vous pouvez faire la correction sur internet, muni de votre numéro de sécurité sociale et d'une copie de votre acte de naissance : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R49454>.

MÉDAILLE DE LA FAMILLE



À QUI EST-ELLE ATTRIBUÉE ? Aux mères ou pères de famille, ayant élevé au moins quatre enfants français, dont l'aîné a atteint l'âge de 16 ans. Par dérogation : aux personnes, qui au décès de leurs parents, élèvent ou ont élevé seuls pendant au moins deux ans leurs frères et sœurs ; aux personnes élevant ou ayant élevé seuls pendant au moins deux ans, un ou plusieurs enfants de leur famille devenus orphelins ; aux veuves et veufs de guerre ayant trois enfants, au décès de leur conjoint ; à toute personne ayant rendu des services exceptionnels dans le domaine de la famille. **Dossiers à retirer à la mairie et à retourner complétés avant le 1^{er} décembre 2020.**

ET MOI DANS TOUT ÇA



Un problème d'alcool dans ta famille ? N'hésite pas, viens en parler ! Groupe de paroles confidentiels et gratuits pour les jeunes de 10 à 18 ans : **mardi 10 et mardi 24 novembre 2020 de 17h45 à 19h** - immeuble le Concorde à Saint-Malo (3^e étage). Contact : **02 99 40 68 20**, inscription : etmoidanstoutcasaint-malo@ille-et-vilaine.fr.

CLIC CÔTE D'ÉMERAUDE



CAFÉ DES AIDANTS : temps d'échange de 15h30 à 17h à La Boulangerie des Ondes - 38 rue d'Émeraude à Saint-Méloir-des-Ondes. **Mardi 17 novembre** - thème d'échange : « Mon proche refuse qu'on l'aide : comprendre pour mieux agir. » Contact : **02 99 16 88 76**

DÉCHETS



BACS JAUNES : vendredis 6 et 20 novembre.
ORDURES MÉNAGÈRES : tous les jeudis, ramassage tôt le matin, sortir les bacs, la veille au soir. Renseignements auprès de SMA au **0 800 801 061** (service et appel gratuits du lundi au vendredi de 8h30 à 12h15 et de 13h45 à 17h). Courriel : dechets@stmalo-agglomeration.fr
DÉCHÈTERIE LA HALTE : ouverture de 9h30 à 12h et de 14h à 18h. Fermée les jeudis, dimanches et jours fériés. Tél. **06 81 15 80 19**.

CÉLÉBRATIONS



MESSES LES SAMEDIS À 18H : 7 novembre à la Ville-ès-Nonais ; 14 novembre à Lillemer ; 21 novembre à Saint-Guinoux ; 28 novembre au Tronchet ; 5 décembre à Saint-Père-Marc-en-Poulet
MESSES LES DIMANCHES À 10H30 : 8 novembre à Plerguer ; 15 novembre à Châteauneuf d'I&V ; 22 novembre à Plerguer ; 29 novembre à Châteauneuf d'I&V ; 6 décembre à Plerguer.
Contact : **02 99 58 41 02 - 06 82 64 47 73** - courriel : ytk3@wanadoo.fr.
Facebook «Paroisse Châteauneuf / Miniac», lien : <http://bit.ly/2mrT1oK>

MOT DU JARDINIER



«Terre retournée et blés semés, le ciel peut neiger».

PARCOURS DE CITOYENNETÉ
3 étapes obligatoires

- 1** L'enseignement de défense (classes de 3^e et 1^{re})
- 2** Le recensement à 16 ans en mairie ou en ligne pour certaines communes (www.service-public.fr)
- 3** La Journée Défense et Citoyenneté (www.majdc.fr)

La JDC est une étape clé, à ne pas manquer !

Ce parcours est obligatoire pour passer :

- vos examens (BAC, CAP, permis de conduire...);
- vos concours (fonction publique, grandes écoles...).

Logos: République Française, Mairie de Saint-Père-Marc-en-Poulet, SGA

PRODUCTEURS LOCAUX

VOUS VENDEZ EN CIRCUITS COURTS, FAITES LE SAVOIR AUX PÉRÉENS ! Vous êtes producteur sur la commune et organisez la vente de votre production (fruits, légumes, viandes...) en circuits courts, que ce soit en point de vente collectif, en vente directe à la ferme, ou sur les marchés... contactez-nous. Nous ferons paraître votre activité professionnelle sur le site internet de la commune et communiquerons autour de votre activité.
Contact : christele.herve@ville-saint-pere.fr. Tél. **02 99 58 81 06**

MÉSOTHÉRAPIE



Le Docteur Bertrand PIHOUEE pratique la mésothérapie, pour traiter les douleurs aiguës et chroniques (arthrite, arthrose, choc...), aider à la rééducation, suites opératoires, traitements des lésions nerveuses sensitives, cicatrices douloureuses et médecine esthétique.
Sur rendez-vous : **06 72 43 86 69** ou **02 90 04 08 09**. Adresse de consultations : 53 rue des Besnardais à Saint-Père-Marc-en-Poulet.

MALO AGGLO PETITE ENFANCE



ATELIERS - LES «MATINÉES D'ÉVEIL».
Ils permettent de rencontrer d'autres adultes et enfants et de faire des expériences nouvelles à travers des activités ludiques et variées. **À Saint-Père-Marc en-Poulet ils ont lieu les jeudis de 9h30 à 11h à la salle polyvalente (salle 1).** Inscription aux ateliers au **02 99 89 15 20**.



PERMANENCES DES ÉLUS Tous les jours sur rendez-vous

- Jean-François RICHEUX** - Maire : culture, sport, inter-communalité, citoyenneté et développement économique.
Thierry NUSS - 1^{er} adjoint : finances, budget, chantier d'insertion, personnel, associations, enfance et jeunesse, affaires scolaires.
Elisabeth LE PAPE - 2^e adjointe : urbanisme, personnes âgées, CCAS, protocole, jumelage.
Bernard LEPAIGNEUL - 3^e adjoint : travaux, assainissement et eaux pluviales, voirie, affaires agricoles, étangs et forêts, véhicules, bâtiments, accessibilité PMR et sécurité voirie et bâtiments.
Chantal BESLY - 4^e adjointe : projets d'aménagement : appels d'offres, suivi des chantiers d'aménagements, relations avec les entreprises, secteurs ZAC, environnement, espaces verts, aménagements paysagers, transports en commun, communication, affaires funéraires et animation.

Feuille d'information mensuelle - complément au bulletin municipal

Éditée par la commune de Saint-Père-Marc-en-Poulet, Mairie, 6 rue Jean Monnet 35430 Saint-Père-Marc-en-Poulet

Tél. **02 99 58 81 06** contact@ville-saint-pere.fr www.ville-saint-pere.fr

Directeur de la publication : Jean-François Richeux - Chef d'édition : Chantal Besly - Responsable de rédaction : Adeline Bourdais - Conception et réalisation : Christèle Hervé
Comité de Rédaction : Nicole Kérisit - Carole Lebreton - Murielle Maufroy - Claude Viderment - Thierry Nuss.